

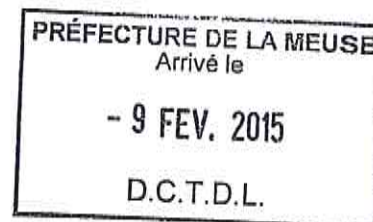
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 février 2015

Date de transmission en Préfecture : ... 9.FEV..2015

Date de la convocation : 26 janvier 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 33



Sont présents :

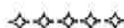
M. PANCHER, Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; Mme CHAMPION, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; M. DUFFOURC, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme HIBOUR, Conseillère Municipale ; M. DELVERT, Conseiller Municipal ; Mme TANI, Conseillère Municipale ; Mme SCHERER, Conseillère Municipale ; Mme GERARDIN, Conseillère Municipale ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; Mme OUDIN, Conseillère Municipale ; M. BROGGINI, Conseiller Municipal ; M. MINETTO, Conseiller Municipal ; Mme JAQUET, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; M. BARNAGAUD, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; M. GRAVIER, Conseiller Municipal ; M. LATOUR, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

M. HAUET par pouvoir à M. DELVERT, Mme BOUCHOT par pouvoir à Mme CHAMPION, Mme BOIDIN par pouvoir à Mme HIBOUR, M. COLLIN par pouvoir à M. GONZATO, Mme DILLMANN par pouvoir à M. BROGGINI, M. FRANZ par pouvoir à Mme EL HAOUTI, M. COLLIGNON par pouvoir à M. ANDRIAMIHARISOA, Mme GROSS par pouvoir à Mme TANI, Mme CABART par pouvoir à M. LEMOINE, Mme DERDAELE par pouvoir à Mme TSAGOURIS

Secrétaire de Séance :

Madelein GERARDIN



AMÉNAGEMENTS URBAINS CÔTE SAINTE-CATHERINE

2015_02_05_9

Dans le cadre de la continuité des travaux de l'Opération de Rénovation Urbaine du quartier Sainte-Catherine lancée en 2010, et en complément des travaux engagés par l'Office Public de l'Habitat, il est prévu de réaménager le boulevard des Ardennes dans son intégralité, à savoir de la place Sainte-Catherine au giratoire Argonne-Barrois-Cévennes, ainsi que la place Sainte-Catherine.

Le Maître d'Oeuvre Atelier Paysage a présenté un projet d'un montant travaux de 1 100 000 € HT prenant en compte les différents points énoncés ci-dessous :

- sécurisation des abords de l'école Thérèse Pierre place Sainte-Catherine,
- réduction de la vitesse boulevard des Ardennes,
- création de stationnement,
- aménagement des quais de bus
- reprise de l'éclairage public,
- création de pistes cyclables, voies vertes.

Il est à noter que l'ensemble de ces travaux n'est pas impacté par le plan stratégique mis en place par l'Office Public de l'Habitat (OPH) sur ce quartier.

Le plan de financement correspondant à ce projet s'établit ainsi :

Nouveaux Aménagements urbanistiques de l'ORU - Marché 3 Tranche 1 Place Sainte Catherine; Boulevard des Ardennes				
Charges		Ressources		
Travaux	1 098 234,00 €	Financeurs publics		
Travaux préliminaires	192 579,00 €			
Eclairage	177 400,00 €	Conseil Régional	314 396,94 €	25,00%
Maçonnerie	38 840,00 €	GIP Objectif Meuse	503 035,10 €	40,00%
Traitements de surface	588 840,00 €	FEDER	60 000,00 €	4,77%
Espaces verts	78 625,00 €	Financeurs privés		
Mobiliers	21 950,00 €	EDF	15 000,00 €	1,19%
Maitrise d'œuvre (4,1%)	45 027,59 €	Autofinancement		
Aléas et imprévus (10%)	114 326,16 €	Autofinancement Ville	365 155,71 €	29,04%
Total HT	1 257 587,75 €	Total HT	1 257 587,75 €	
TVA	251 517,55 €	FCTVA	247 553,63 €	
		TVA Ville	3 963,92 €	
Total TTC	1 509 105,30 €	Total TTC	1 509 105,30 €	

En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 33 voix pour

- valider le projet d'aménagement du boulevard des Ardennes et de la place Sainte-Catherine présenté ci-dessus et le plan de financement correspondant ;
- solliciter les partenaires potentiels conformément au plan de financement ci-dessus ;
- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjointes ou Conseiller délégué pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD

